

## L'accueil des étudiants étrangers : une enquête auprès des PRES (volume 2)

**L**a Note CampusFrance n°19 est le deuxième volet d'un travail consacré à l'accueil des étudiants étrangers. Elle fait suite à une première étude (novembre 2009) qui rendait compte d'une consultation interne des Espaces CampusFrance et établissait un point comparatif international dans ce domaine.

Ce deuxième volume présente le dépouillement analytique d'une enquête originale, qualitative et quantitative, lancée par CampusFrance avec le soutien des autorités de tutelle, auprès des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur, en matière d'accueil des étudiants ou des jeunes chercheurs étrangers et de stratégie internationale.

### Avant-propos

La création des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur, par la Loi de programme pour la recherche du 18 avril 2006, a notamment répondu au besoin de mettre fin à l'émiettement territorial de la carte universitaire et de recherche. Trois ans après leur création, les PRES sont devenus des outils de mutualisation d'activités et de moyens d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche au niveau d'un territoire. Comme le prescrivait la loi, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche regroupés en PRES ont acquis une taille qui renforce leur visibilité et leur attractivité au niveau international.

Tel est le premier enseignement de l'enquête que l'Agence CampusFrance a mené, entre septembre et novembre 2009, auprès des 15 Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)<sup>1</sup>, ayant le statut d'établissement public de coopération scientifique (EPCS) au premier septembre 2009. Au moyen d'un questionnaire électronique, CampusFrance souhaitait en effet esquisser un état des lieux des politiques d'accueil des étudiants et des jeunes chercheurs étrangers, ainsi que des stratégies internationales, que les PRES avaient pu mettre en place.

Dans le cadre de cette enquête déclarative, douze PRES ont donné des réponses complètes qui fournissent l'objet principal de cette Note : Aix-Marseille Université, Clermont Université, Nancy-Université<sup>2</sup>, ParisTech, Université de Bordeaux, Université de Grenoble, Université de Lyon, Université de Toulouse, Université européenne de Bretagne, Université Lille Nord de France, Université Montpellier Sud de France, Université Paris-Est. Les PRES Limousin Poitou-Charentes, Université Nantes Angers Le Mans et UniverSud Paris<sup>3</sup> ont indiqué ne pas encore avoir mutualisé leurs politiques d'accueil.

Étant ainsi conçus comme des instruments de promotion des établissements membres et comme un moyen de prendre place dans la compétition internationale, les PRES ont montré qu'ils ont uni leurs compétences dans des champs stratégiques, en particulier en matière de valorisation des activités de recherche, de formation doctorale, de promotion internationale et d'accueil des étudiants étrangers.

Il n'existe cependant pas de modèle unique de PRES puisqu'ils ont été créés sur la base d'une hétérogénéité historique et géographique. Les pôles ne se distinguent pas seulement par leur degré de coopération et de mutualisation, mais aussi par leur structuration et par leurs missions spécifiques. C'est cette diversité que l'on observe dans les réponses à l'enquête lancée par CampusFrance.

## Sommaire

### Partie 1 (page 2)

**Services mutualisés**  
(formation doctorale, insertion professionnelle, vie étudiante)

### Partie 2 (pages 2 et 3)

**Nouvelles stratégies**  
(promotion et valorisation de la recherche, partenariats, priorités, promotion internationale)

### Partie 3 (page 3 à 5)

**Services d'accueil**  
(avant le départ de l'étudiant, à l'arrivée en France, pendant le séjour, au retour)

### Partie 4 (page 6)

**L'Agence CampusFrance et les PRES**

1 - Les 15 PRES regroupent au total 44 universités, 38 établissements d'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, I.E.P., écoles de commerce...), deux Instituts nationaux polytechniques et 3 grands établissements.

2 - Devenue Université de Lorraine le 29 octobre 2009.

3 - Paris *intramuros*, qui accueille en université le plus important nombre d'étudiants étrangers, n'a pas de PRES constitué officiellement à la date de parution de cette Note.

## Services mutualisés

Les PRES permettent aux établissements membres de rapprocher leurs différents dispositifs et de mutualiser leurs activités ainsi que leurs moyens financiers et humains. Cette mutualisation a pour objet de renforcer la visibilité et l'efficacité du système d'enseignement supérieur et de recherche français. Elle demande aussi aux établissements un engagement fort, une coordination accrue et une harmonisation de différentes cultures d'organisation.

### Formation doctorale

Tous les PRES ont réorganisé la formation doctorale ou sont en train de le faire. La coordination des actions à destination des doctorants et l'harmonisation des procédures au sein des Ecoles doctorales des établissements membres sont notamment gérées par les collèges doctoraux<sup>7</sup>.

Les activités menées par ces collèges peuvent inclure la mise en place d'une charte de thèse commune, l'accompagnement vers l'insertion professionnelle des doctorants, la promotion des actions internationales de la formation doctorale, le soutien à la mobilité des doctorants pendant leur thèse et l'amélioration de la sélection et l'accueil de doctorants. Les PRES Université de Grenoble, Université de Toulouse et Université Paris-Est délivrent en outre le diplôme de docteur. De leur côté, ParisTech et l'Université de Bordeaux se préparent à la mise en place d'un doctorat unique.

### Insertion professionnelle

Huit PRES accompagnent les étudiants dans leur insertion professionnelle. Les activités de cinq d'entre eux ciblent les doctorants : ils proposent des stages en laboratoires et en entreprises, des formations sur la carrière professionnelle, des dispositifs et des brochures de conseil. Ils participent aux forums sur l'emploi et mettent en place des enquêtes sur l'insertion professionnelle des docteurs. Les membres de l'Université de Bordeaux ont mutualisé leurs méthodes de travail liées aux enquêtes d'insertion professionnelle de tous les diplômés, en créant l'Observatoire régional des parcours étudiants aquitains (ORPEA). Le pôle est également en train de mettre en place une convention de stage commune.

### Vie étudiante

Les services de la vie étudiante ne font pas explicitement partie des missions initiales des PRES. Ils sont cependant l'objet d'une attention réelle<sup>8</sup> puisque onze

d'entre eux offrent déjà des services, notamment dans les domaines culturels, du sport et de la santé : tournois sportifs, découverte du patrimoine culturel local, soirées festives, actions en faveur des personnes handicapées ou activités d'intégration. L'Université européenne de Bretagne (UEB) poursuit en outre le développement d'un "web TV" et d'une "web radio" pour dynamiser la vie étudiante.

La collaboration avec des associations d'étudiants ou de doctorants prend une place importante dans ces services. Un exemple est donné par l'Université de Toulouse qui a créé un fonds d'aide aux projets étudiants à vocation interuniversitaire pour accroître la vie associative et développer des initiatives étudiantes inter-établissements de type culturel, scientifique, sportif ou humanitaire.

## Nouvelles stratégies

### Promotion et valorisation de la recherche

Cinq PRES indiquent avoir créé un service pour coordonner les réponses aux appels à projets et aux appels d'offres de la Commission européenne (par exemple, programme cadre de recherche et développement technologique, PCRD). Dans le cas d'Aix-Marseille, ce service assure également la représentation des universités membres pour les activités de recherche européenne auprès des partenaires (CPU, DG Recherche de la Commission européenne).

Six PRES soutiennent des projets de recherche conjoints des établissements membres et coordonnent leurs politiques scientifiques. Dans ce cadre, les membres de l'Université de Toulouse ont une signature unifiée pour les publications scientifiques et ParisTech s'est doté d'un Conseil scientifique comprenant des experts internationaux, chargé de conseiller le PRES dans sa stratégie. Trois PRES indiquent également qu'ils poursuivent la valorisation des projets de recherche.

### Partenariats

En mars 2009, dans une déclaration<sup>9</sup> à l'issue d'une journée de réflexion commune à Lyon, les PRES présents ont souligné "l'importance de l'implication des collectivités

7 - Distincts des "Collèges doctoraux internationaux" mis en place par le Ministère des Affaires étrangères et européennes (par exemple, le Collège doctoral franco-chinois).

8 - Université de Lyon : Communiqué de presse "Réunis pour la première fois, à Lyon, les PRES de France parlent d'une seule voix", Lyon, 31 mars 2009, [http://www.universite-lyon.fr/1238567729715/0/fiche\\_document/](http://www.universite-lyon.fr/1238567729715/0/fiche_document/)

9 - *Idem*.

territoriales dans la structuration, le financement et le fonctionnement des EPCS". En effet, tous les PRES ont conclu des partenariats avec les communes, les départements et les régions, pour mettre en œuvre des prestations d'accueil et des actions dans le domaine de la culture et des loisirs.

Les PRES ont de nombreux autres partenaires : les CROUS pour le logement, les préfetures pour les questions liées aux visas, la Fondation Kastler pour l'accueil des chercheurs, les organismes de recherche, les entreprises, etc. L'Université de Toulouse et ParisTech indiquent en outre collaborer avec les pôles de compétitivité.

## Priorités

La définition de priorités géographiques, disciplinaires, de niveau d'études et de type de mobilité est du ressort des PRES.

Dix PRES ont indiqué avoir des priorités géographiques. Les pays ou les régions les plus cités sont : la Chine (6 mentions<sup>10</sup>), le Brésil (5 mentions<sup>11</sup>), le Québec (3 mentions<sup>12</sup>), la zone Amérique latine (2 mentions), le pourtour méditerranéen (2 mentions), l'Inde (2 mentions) et la Russie (2 mentions).

Concernant les champs disciplinaires, neuf PRES ont mentionné leurs priorités. La gamme de disciplines prioritaires est très vaste : neuf des disciplines mentionnées peuvent être classées dans les sciences fondamentales appliquées - sciences de la vie - sciences de la terre, huit dans les sciences humaines - lettres - arts, sept dans le domaine de la santé et cinq en sciences économiques et politiques - management<sup>13</sup>.

Onze PRES indiquent des préférences sur les niveaux d'étude. Ces pôles souhaitent prioritairement recruter des étudiants et des jeunes chercheurs de niveau D, puis M. Le niveau postdoctorat est beaucoup moins recherché et le niveau L n'est quasiment pas mentionné.

Onze PRES expriment en outre des priorités sur les types de mobilité : dix pôles souhaitent favoriser la mobilité encadrée et un seul d'entre eux indique la mobilité individuelle comme étant sa priorité.

Dans la plupart des universités, seuls les étudiants venus dans le cadre de programmes d'échanges (environ 20% du total des étudiants étrangers) bénéficient de l'intervention des services des relations internationales, selon une enquête de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE)<sup>14</sup>. Une étude de la CPU attire également l'attention sur les conditions d'accueil de ces étudiants hors convention qui constituent une des causes d'un taux d'échec élevé lors des premières années de leurs études<sup>15</sup>.

10 - Il s'agit des PRES d'Aix-Marseille, de Grenoble, de Lille, de Lyon, de Montpellier et de ParisTech.

11 - Il s'agit des PRES d'Aix-Marseille, de Grenoble, de Lille, de Lyon et de ParisTech.

12 - Il s'agit des PRES d'Aix-Marseille, de Bordeaux et de Toulouse.

13 - Des réponses multiples étaient possibles.

14 - Observatoire de la vie étudiante - Kunian, Florence - Houzel, Guillaume : Politiques de vie étudiante des universités, La Documentation française, juin 2009, p. 132 et 136.

15 - Conférence des présidents des universités : La vie étudiante : enjeux, pratiques émergentes et recommandations, 2009, p. 7, [http://www.cpu.fr/uploads/tx\\_publications/CDC-CPU\\_-\\_Rapport\\_Vie\\_Etudiante\\_2109\\_01.pdf](http://www.cpu.fr/uploads/tx_publications/CDC-CPU_-_Rapport_Vie_Etudiante_2109_01.pdf)

16 - Voir encadré sur EURAXESS Services, p. 9.

## Promotion internationale

En termes de stratégies d'accueil à l'international, certains PRES indiquent poursuivre les activités suivantes : la promotion des établissements membres et du PRES à l'international et plus spécifiquement la participation aux salons internationaux, la négociation des accords de coopération et la gestion des collaborations existantes, le développement de diplômés en partenariat international et l'internationalisation des campus par la formation du personnel. Les membres de Paris-Est ont transféré toutes les compétences dans les activités de développement international et d'accueil pour le niveau D et les chercheurs au PRES.

Le PRES ParisTech se préoccupe aussi de l'obtention de bourses de vie pour les étudiants étrangers. Le Collège Doctoral International de l'Université Européenne de Bretagne a mis en place son propre programme de bourses de mobilité entrante pour les doctorants étrangers qui souhaitent réaliser un projet de recherche en France, afin de renforcer la collaboration avec des laboratoires étrangers.

Treize PRES disposent de centres de mobilité et dans certains cas de points locaux supplémentaires, affiliés au réseau européen EURAXESS Services<sup>16</sup>. Ces centres fournissent des services personnalisés aux chercheurs et à leurs familles. A travers ce réseau, les PRES poursuivent l'échange de bonnes pratiques avec leurs homologues français et européens.



## Services d'accueil

### • Services avant le départ de l'étudiant

### Information

Dix PRES proposent des informations spécifiques pour étudiants et pour jeunes chercheurs étrangers dans une rubrique "International" ou "Venir étudier en France" sur leurs sites internet. Huit PRES mettent à disposition des informations pour tous les niveaux d'études et deux d'entre eux uniquement pour les doctorants et chercheurs. Ces informations, disponibles sous la forme de guide téléchargeable ou de pages interactives, peuvent porter sur le titre de séjour, le logement, les horaires d'ouverture

du bureau d'accueil, les dispositifs de financement, les cours de français et/ou la ville d'études. Sept PRES proposent des informations complémentaires, grâce notamment à un lien vers le site internet de l'Agence CampusFrance.

Le multilinguisme des sites reste un défi. Cinq sites web sont proposés en français et en anglais, celui de l'Université de Toulouse est en outre accessible en espagnol. Trois autres sites fournissent un guide pratique destiné aux étudiants étrangers ou des informations sur la carte de séjour, en français ou en anglais et en espagnol.

Outre l'information en ligne, cinq PRES envoient une lettre ou un courriel de préparation au séjour aux étudiants ou aux jeunes chercheurs étrangers admis. Pour Aix-Marseille Université, Nancy-Université et Université Montpellier Sud de France, cet envoi inclut des guides comportant de nombreuses informations pratiques et régulièrement mises à jour.

## Admission

Trois PRES proposent des procédures d'admission communes pour le niveau D. Aix-Marseille a en outre mutualisé l'admission pour les programmes d'insertion à destination des étudiants non francophones de niveau L et M.

ParisTech a soutenu le développement d'un site d'admission en ligne pour permettre le dépôt de candidatures pour le programme d'ingénieurs internationaux et la gestion des candidatures. Ce site utilisé pour un programme de Master est notamment géré par le PRES pour ce qui concerne le recrutement d'étudiants internationaux.

## Logement

Même si les PRES ne disposent actuellement pas de leurs propres parcs de logements<sup>17</sup>, ils recherchent cependant d'autres solutions.

Huit PRES proposent la possibilité de réserver et de garantir une place en résidence universitaire, dont quatre uniquement aux étudiants en mobilité encadrée. Trois PRES proposent ce service aux étudiants en mobilité individuelle et encadrée pour les niveaux M, D et/ou postdoctorat. L'Université de Bordeaux recherche des logements pour ses scientifiques, en partenariat avec des organismes privés, et a créé une base de données sur les logements offerts par les particuliers.

Quatre PRES ont mis en place un système de caution pour les locations dans un parc public ou privé de logements. Les partenaires de cette initiative sont notamment des banques et des mutuelles.

Une grande partie du soutien passe par l'information et le conseil. Huit PRES fournissent à l'étudiant ou au jeune chercheur une liste indicative de logements ou de sites internet spécialisés, neuf PRES leur conseillent de contacter le CROUS et dix leur conseillent de s'informer auprès

des établissements membres. Ils peuvent y ajouter des informations ciblées sur le logement étudiant, sur la stratégie de recherche, sur les aspects financiers et juridiques. Pour donner ces informations, les PRES peuvent également recourir à des infrastructures déjà existantes : c'est le cas du Centre de mobilité internationale de Rennes qui a établi une collaboration avec le bureau logement du Centre Régional Information Jeunesse Bretagne.

Un conseil personnalisé est délivré aux étudiants dans l'Espace Logement Etudiant de l'Université de Grenoble et le PHARE (Point Hébergement Accueil et Recherche pour les Etudiants internationaux) du pôle de Montpellier : les étudiants ont accès à des informations pratiques et aux annonces de logements privés et publics. Les partenaires de cette action sont les villes, les Régions, les CROUS et des associations.

## • Services d'accueil à l'arrivée

### Premier accueil en France

Quatre PRES accueillent les étudiants internationaux à l'aéroport. Le transfert vers la ville d'études est proposé par trois PRES, l'accueil à l'arrivée dans la ville d'études par sept pôles et l'accueil dans le logement par six d'entre eux. Les prestataires ou les partenaires de ces services sont notamment le CROUS, EGIDE et des associations étudiantes.

Pour offrir ces services, des cofinancements s'avèrent importants. Aix-Marseille Université propose tous ces services gratuitement aux étudiants et aux jeunes chercheurs internationaux de tout niveau et en tout type de mobilité, en collaboration avec le CROUS. Le dispositif bénéficie d'un cofinancement de la région PACA.

Le Centre de mobilité internationale de Rennes recrute des moniteurs d'accueil qui assurent ces services (à raison de 2 000 heures au total pour l'année civile). Les personnes accueillies gratuitement à l'aéroport ou à la gare sont ensuite conduites à leur logement, puis guidées dans leurs premières démarches, tant dans la ville qu'au sein de l'établissement d'accueil (UFR, scolarité, découverte du campus...). Le service est financé par les établissements membres et les collectivités.

## • Services pendant le séjour

### Cours de FLE

Des cours de Français langue étrangère (FLE) sont proposés par huit PRES, avant la rentrée universitaire ou pendant une année de préparation linguistique. Des cours tout au long de l'année sont mis en place par dix autres pôles. Les cours sont majoritairement assurés par les établissements membres ou en collaboration avec eux.

17 - L'Université Lille Nord de France poursuit un projet de mise en place d'une Maison internationale des chercheurs (parc de 50 logements).

## Offre de formation pour étrangers hors FLE

Il peut s'agir de cours ou de modules s'ajoutant aux cours réguliers : l'Université de Nancy offre des cours d'histoire européenne en anglais pour les niveaux L et M ; Aix-Marseille Université offre des modules d'intégration disciplinaire et d'immersion dans la filière d'accueil pour les niveaux L et M.

L'Université de Grenoble a développé un programme de préparation aux études régulières (GUEST) destiné aux étudiants internationaux issus des universités partenaires dont le niveau de français est insuffisant pour suivre les cours réguliers. Ce programme leur permet de suivre des cours de langue et de méthodologie, de civilisation française et de communication interculturelle.

Dans certains PRES, la promotion prend une autre dimension. Ainsi il existe également une offre ouverte aux étudiants étrangers et aux Français. L'Université de Lyon propose des masters labellisés, orientés vers l'international : la plupart des modules sont enseignés en anglais avec des interventions d'enseignants et de chercheurs étrangers et un recrutement actif d'étudiants étrangers. ParisTech offre pour sa part des programmes de doubles diplômes avec des partenaires chinois. L'UEB enfin envisage la mise en place d'un e-master avec un partenaire indien.

## Intégration et suivi pendant le cursus

Onze PRES proposent des dispositifs spécifiques d'intégration pour les étudiants et les jeunes chercheurs étrangers pendant le séjour. Il s'agit par exemple de sorties le week-end, de journées découvertes de la région, d'un agenda culturel spécifique, de manifestations interculturelles ou de soirées rencontres pour chercheurs ou pour étudiants étrangers.

Les systèmes de tutorat ou de parrainage favorisent les échanges interculturels et la connaissance de la culture du pays d'accueil. Ils peuvent aider les étudiants étrangers à trouver des réponses à leurs questions académiques ou pratiques. De tels systèmes ont été mis en place par six PRES et sont à l'étude dans deux autres. Tous ces pôles proposent une mise en contact avec un tuteur étudiant pour les niveaux L-M ou L-M-D. L'Université Paris-Est propose en outre le parrainage par des professeurs aux doctorants et Aix-Marseille Université aux étudiants de tout niveau. A Toulouse et à Rennes, les étudiants peuvent être parrainés par des familles d'accueil.

## • Services au retour de l'étudiant ou du jeune chercheur

### Réseaux d'anciens étudiants

Quatre PRES maintiennent un contact avec les anciens étudiants ou les chercheurs par des réseaux d'*alumni*. La mise en place d'un réseau est en cours ou en réflexion dans trois PRES.

Le contact avec ou entre les anciens est possible par différentes voies. Par exemple, l'Université de Lyon envoie deux fois par an une lettre électronique à son réseau d'anciens chercheurs. L'association ParisTech Alumni, qui regroupe toutes les associations d'*alumni* des Ecoles de ParisTech, a organisé de son côté une réunion avec une centaine d'anciens étudiants en Chine et une autre en Inde.

### En conclusion

**Depuis la création des premiers PRES, dès 2007, d'importants efforts ont été faits pour développer des stratégies communes aux établissements membres et pour mutualiser les services allant de l'accueil avant l'arrivée jusqu'au retour des étudiants et des jeunes chercheurs étrangers dans leurs pays. Même s'ils ne se présentent pas encore tout à fait comme une vitrine unique à l'international, les pôles ont su notamment mettre l'accent sur leurs activités de recherche en réorganisant leurs formations doctorales et la plupart d'entre eux adhèrent au réseau européen de services EURAXESS.**

**Tous les PRES envisagent maintenant le perfectionnement des services qu'ils offrent déjà et mènent des réflexions sur des thèmes tels que l'information via leur site internet, le logement, l'harmonisation des calendriers académiques, la mise en place ou la généralisation de guichets uniques ou encore le développement et l'amélioration des structures d'accueil et d'hébergement dans le cadre du plan Campus.**

**Avec la dévolution de nouvelles compétences en matière d'enseignement supérieur, de politique de recherche, de valorisation, d'immobilier universitaire et de vie étudiante prévue par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche<sup>18</sup>, l'importance du rôle des pôles ne devrait cesser de croître, aussi bien pour l'accueil des étudiants et des chercheurs internationaux que sur un plan plus général.**

18 - Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : Les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) : une offre de formation et de recherche plus cohérente, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20724/les-poles-de-recherche-et-d-enseignement-superieur-pres.html> et AEF : PRES : l'IGAENR devra réfléchir à la gouvernance et au transfert des compétences, 9 décembre 2009, dépêche n°124221.

## L'Agence CampusFrance et les PRES

Sa convention constitutive a notamment donné pour objet à l'Agence CampusFrance de "contribuer avec les établissements français d'enseignement supérieur et les CROUS, à la mise en place dans les sites universitaires, d'espaces d'accueil et d'assistance pour les étudiants étrangers ; ces espaces prendront le nom de CampusFrance". C'est dans cette perspective que l'Agence a mené l'enquête dont les résultats sont dépouillés dans cette Note.

Dans un paysage universitaire en pleine évolution avec de multiples acteurs, les PRES semblent aujourd'hui être un point d'ancrage essentiel des dispositifs destinés à améliorer l'accueil des étudiants et des jeunes chercheurs étrangers.

A la demande de ses ministères de tutelle, L'Agence CampusFrance souhaite soutenir les efforts des pôles pour améliorer l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers en favorisant d'abord le dialogue et la collaboration avec ses Espaces à l'étranger. L'Agence dispose en effet d'un réseau de 113 Espaces CampusFrance et de 14 antennes dans 88 pays qui accueillent et guident les étudiants intéressés par l'offre de formation française et qui les accompagnent dans les formalités administratives et consulaires préalables à leur arrivée en France.

Cette expérience est mise à profit pour la création d'un réseau de correspondants CampusFrance au sein de chaque PRES qui aura notamment pour objectif de favoriser le dialogue et la concertation entre les établissements et les Espaces CampusFrance à l'étranger. La mise en place de ce réseau n'est pas exclusive de toute autre forme d'intervention au sein des PRES, ou directement auprès de chaque établissement, qui paraîtrait utile et nécessaire aux différents intervenants dans ce domaine. L'Agence est ainsi prête à soutenir les efforts des PRES et leur action en apportant son expérience au sein de "guichets uniques", quelles que soient la diversité de leur périmètre d'intervention et leurs formes.

Le soutien de l'Agence dans ce cadre devrait se concrétiser également par une action de formation et de conseil auprès des correspondants identifiés dans les PRES. D'ores et déjà, l'Agence prévoit, lors des prochaines Rencontres CampusFrance 2010, d'aménager une journée d'échanges entre ces correspondants et les responsables des Espaces CampusFrance à l'étranger.

**Contact Correspondants PRES :**  
**Eric François, Secrétaire général :**  
[eric.francois@campusfrance.org](mailto:eric.francois@campusfrance.org)

CampusFrance propose, depuis sa création, des documents d'information sur les formations françaises qui sont reconnus internationalement pour leur qualité. C'est dans cet esprit que viennent d'être créées des *Fiches Accueil*, téléchargeables en anglais et en espagnol sur le site internet de l'Agence, qui présentent à l'étudiant étranger, de manière synthétique, les prestations d'accueil dans les établissements adhérents. Les informations contenues dans ces fiches ont été recueillies via un questionnaire en ligne qui a été lancé auprès de tous les établissements adhérents de CampusFrance. Sur ce même modèle, seront prochainement proposées des Fiches Accueil pour chacun des PRES.



**Contact Fiches Accueil :**  
**Marie-Noëlle Cordoliani-Garcia, Responsable des éditions pour l'offre de formation :**  
[mn.garcia@campusfrance.org](mailto:mn.garcia@campusfrance.org)

## Tableau récapitulatif

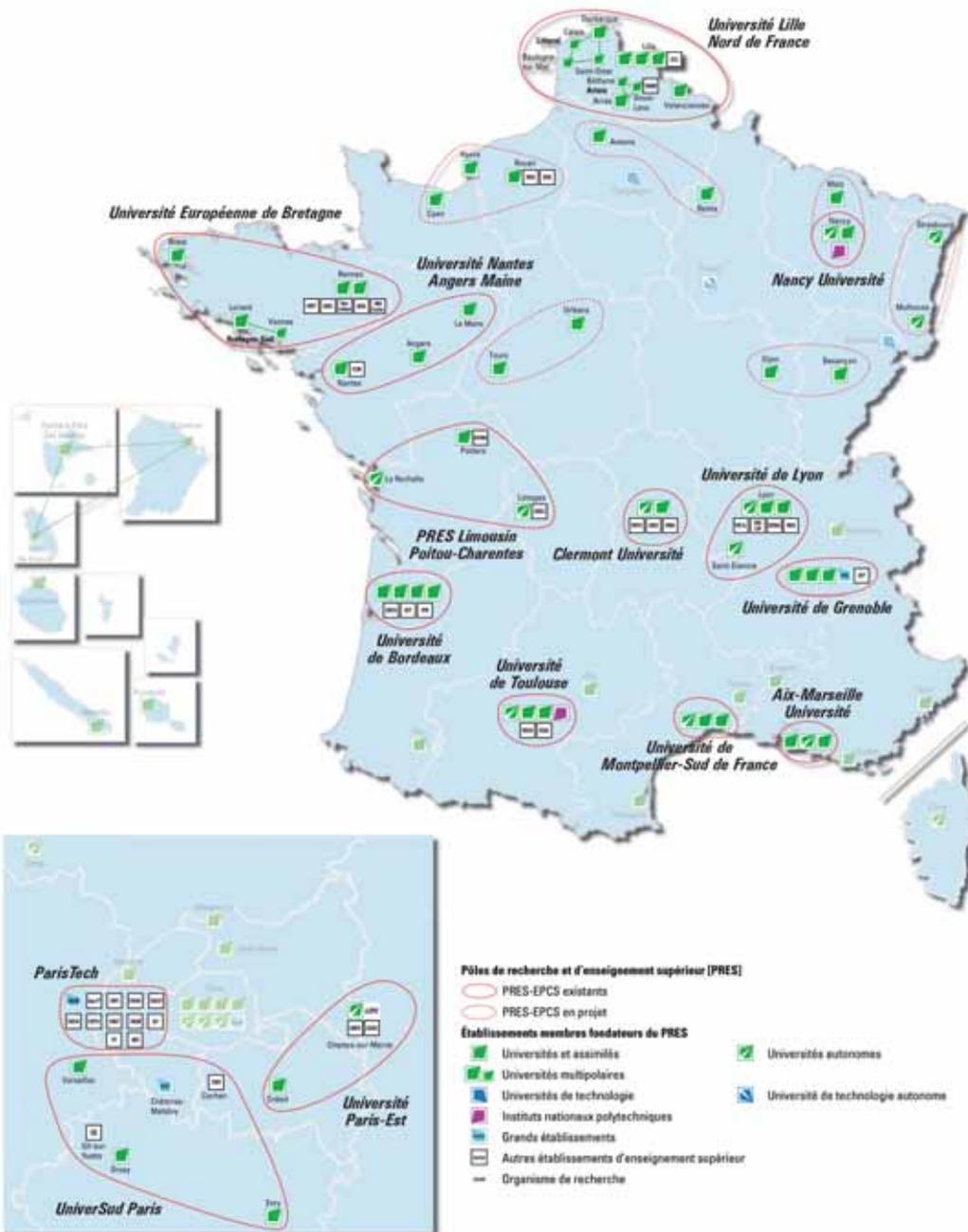
Ce tableau reprend la quasi-totalité des items regroupés ici en “services” pour plus de lisibilité.

La colonne centrale totalise le nombre de PRES ayant répondu affirmativement aux questions posées et la colonne de droite mentionne le nom de ces pôles.

Services	Nbres de PRES qui disposent de ce service	PRES qui disposent de ce service
<b>Stratégie à l'international</b>		
Priorités de niveau d'études	11	Aix-Marseille Université, Nancy-Université, ParisTech, Université de Bordeaux, Université de Grenoble, Université de Lyon, Université de Toulouse, Université européenne de Bretagne, Université Lille Nord de France, Université Montpellier Sud de France, Université Paris-Est
Priorités de type de mobilité	11	Aix-Marseille Université, Nancy-Université, ParisTech, Université de Bordeaux, Université de Grenoble, Université de Lyon, Université de Toulouse, Université européenne de Bretagne, Université Lille Nord de France, Université Montpellier Sud de France, Université Paris-Est
Priorités géographiques	10	Aix-Marseille Université, Nancy-Université, ParisTech, Université de Bordeaux, Université de Grenoble, Université de Lyon, Université de Toulouse, Université Lille Nord de France, Université Montpellier Sud de France, Université Paris-Est
Priorités disciplinaires	9	Aix-Marseille Université, ParisTech, Université de Bordeaux, Université de Grenoble, Université de Toulouse, Université européenne de Bretagne, Université Lille Nord de France, Université Montpellier Sud de France, Université Paris-Est
<b>Accueil</b>		
Centre de mobilité EURAXESS	13	Aix-Marseille Université, Clermont Université, Nancy-Université, PRES Limousin Poitou-Charentes, Université de Bordeaux, Université de Grenoble, Université de Lyon, Université de Toulouse, Université européenne de Bretagne, Université Lille Nord de France, Université Montpellier Sud de France, Université Nantes Angers Le Mans, Université Paris-Est
Dispositifs d'intégration	11	Aix-Marseille Université, Nancy-Université, ParisTech, Université de Bordeaux, Université de Grenoble, Université de Lyon, Université de Toulouse, Université européenne de Bretagne, Université Lille Nord de France, Université Montpellier Sud de France, Université Paris-Est
Informations spécifiques sur site internet	10	Aix-Marseille Université, Nancy-Université, Université de Bordeaux, Université de Grenoble, Université de Lyon, Université de Toulouse, Université européenne de Bretagne, Université Lille Nord de France, Université Montpellier Sud de France, Université Paris-Est

Services	Nbres de PRES qui disposent de ce service	PRES qui disposent de ce service
<b>Accueil</b>		
Cours de FLE	10	Aix-Marseille Université, Nancy-Université, ParisTech, Université de Bordeaux, Université de Grenoble, Université de Toulouse, Université européenne de Bretagne, Université Lille Nord de France, Université Montpellier Sud de France, Université Paris-Est
Aide pour l'ouverture d'un compte en banque	9	Aix-Marseille Université, Clermont Université, Nancy-Université, Université de Bordeaux, Université de Lyon, Université européenne de Bretagne, Université Lille Nord de France, Université Montpellier Sud de France, Université Paris-Est
Aide aux démarches administratives (titre de séjour)	9	Aix-Marseille Université, Clermont Université, Nancy-Université, Université de Bordeaux, Université de Grenoble, Université de Lyon, Université européenne de Bretagne, Université Montpellier Sud de France, Université Paris-Est
Réservation d'une place en résidence universitaire	8	Aix-Marseille Université, Nancy-Université, ParisTech, Université de Bordeaux, Université de Grenoble, Université européenne de Bretagne, Université Lille Nord de France, Université Montpellier Sud de France
Liste indicative de logements	8	Aix-Marseille Université, Clermont Université, Nancy-Université, Université de Bordeaux, Université de Toulouse, Université européenne de Bretagne, Université Lille Nord de France, Université Montpellier Sud de France
Guichet unique ou point d'accueil	7	Aix-Marseille Université, Clermont Université, Nancy-Université, Université de Bordeaux, Université de Toulouse, Université européenne de Bretagne, Université Montpellier Sud de France
Accueil à l'arrivée dans ville d'étude	7	Aix-Marseille Université, Clermont Université, Nancy-Université, ParisTech, Université de Bordeaux, Université européenne de Bretagne, Université Montpellier Sud de France
Accueil logement	6	Aix-Marseille Université, Nancy-Université, Université européenne de Bretagne, Université Lille Nord de France, Université Montpellier Sud de France, Université Paris-Est
Tutorat	6	Aix-Marseille Université, Nancy-Université, ParisTech, Université de Toulouse, Université européenne de Bretagne, Université Paris-Est. A l'étude : Université Lille Nord de France, Université Montpellier Sud de France
Offre de formation pour étrangers	5	Aix-Marseille Université, ParisTech, Université de Grenoble, Université de Nancy, L'Université de Lyon
Site internet multilingue	5	ParisTech, Université de Grenoble, Université de Lyon, Université de Toulouse, Université européenne de Bretagne En partie : Nancy-Université, Université de Bordeaux, Université Montpellier Sud de France
Lettre de préparation du séjour pour étudiants admis	5	Aix-Marseille Université, ParisTech, Nancy-Université, Université Montpellier Sud de France, Université Paris-Est

Services	Nbres de PRES qui disposent de ce service	PRES qui disposent de ce service
<b>Accueil</b>		
Procédures d'admission communes	4	Aix-Marseille Université, ParisTech, Université de Grenoble, Université Paris-Est
Aide à l'inscription administrative et pédagogique	4	Aix-Marseille Université, Université de Grenoble, Université européenne de Bretagne, Université Paris-Est
Système de caution logement	4	Clermont-Université, Université de Grenoble, Université de Bordeaux, Université européenne de Bretagne
Accueil à l'aéroport / transfert dans la ville d'études	4	Aix-Marseille Université, ParisTech, Université de Toulouse, Université européenne de Bretagne
Réseaux d'anciens étudiants	4	ParisTech, Université de Lyon, Université Montpellier Sud de France, Université Paris-Est. A l'étude : Université de Bordeaux, Université de Grenoble, Université européenne de Bretagne
<b>Stratégie globale</b>		
Réorganisation de la formation doctorale	15	Aix-Marseille Université, Clermont Université, Nancy-Universités, ParisTech, PRES Limousin Poitou-Charentes, Université de Bordeaux, Université de Grenoble, Université de Lyon, Université de Toulouse, Université européenne de Bretagne, Université Lille Nord de France, Université Montpellier Sud de France, Université Nantes Angers Le Mans, Université Paris-Est, UniverSud Paris
Coordination des politiques scientifiques	7	ParisTech, Université de Grenoble, Université de Toulouse, Université européenne de Bretagne, Université Paris-Est, UniverSud Paris
Réponse coordonnée aux appels d'offres / à projets	5	Aix-Marseille Université, Clermont Université, Nancy-Universités, Université européenne de Bretagne, Université Paris-Est
Valorisation de la recherche	3	Université de Grenoble, Université de Lyon, UniverSud Paris
Service dans les domaines culture, sport et santé (vie étudiante)	11	Aix-Marseille Université, Nancy-Universités, ParisTech, Université de Bordeaux, Université de Grenoble, Université de Lyon, Université de Toulouse, Université européenne de Bretagne, Université Lille Nord de France, Université Montpellier Sud de France, Université Paris-Est
Aide à l'insertion professionnelle	8	Aix-Marseille Université, ParisTech, Université de Bordeaux, Université de Lyon, Université européenne de Bretagne, Université Lille Nord de France, Université Paris-Est, UniverSud Paris



Source : Service - Coordination stratégique et territoires (SCST)  
Réalisation : Sous-direction des systèmes d'information et études statistiques (SDSIES)

Septembre 2009

### EURAXESS – Le réseau européen de services

EURAXESS Services est un réseau de plus de 200 centres de services situés dans 37 pays européens dont plus d'une trentaine en France. Ces centres facilitent l'information et l'accueil des chercheurs en mobilité et de leurs familles, en fournissant des services personnalisés et gratuits pour mieux les aider à préparer et à effectuer leur séjour à l'étranger dans différents domaines : logement ; garderie et scolarisation des enfants ; droits de propriété intellectuelle ; cours de langues ; reconnaissance et qualifications ; salaires et impôts ; aspects sociaux et culturels ; sécurité sociale, droits à la pension et aux soins de santé ; visas et permis de travail.

EURAXESS est une initiative de la Commission européenne (<http://ec.europa.eu/euraxess/>). Pour la France, la CPU est le représentant officiel auprès de la Commission en ce qui concerne l'initiative EURAXESS. La CPU assure l'animation du réseau des centres de services.

## Bibliographie

CampusFrance : *L'accueil des étudiants étrangers en France. Note pour le conseil d'orientation du 18 mars 2009*

Commission européenne : EURAXESS, <http://ec.europa.eu/euraxess/>

Conférence des présidents des universités : *Position de la CPU sur la construction des PRES*, adoptée en séance plénière le 23 novembre 2006, [http://archive.snesup.fr/docs/exterieurs/ext06-1123-pres-position\\_cpu.pdf](http://archive.snesup.fr/docs/exterieurs/ext06-1123-pres-position_cpu.pdf)

Conférence des présidents des universités : *La vie étudiante : enjeux, pratiques émergentes et recommandations*, 2009, [http://www.cpu.fr/uploads/tx\\_publications/CDC-CPU - Rapport Vie Etudiante 2109\\_01.pdf](http://www.cpu.fr/uploads/tx_publications/CDC-CPU - Rapport Vie Etudiante 2109_01.pdf)

Fondation Kastler : EURAXESS, [http://www.fnak.fr/dn\\_Euraxess/](http://www.fnak.fr/dn_Euraxess/)

Loi n°2006-450 du 18 avril 2006 de programme pour la recherche, <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000426953&dateTexte>

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Inspection générale de l'Administration de l'Éducation nationale et de la Recherche/ Cytermann, Jean-Richard : *La mise en place des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). Rapport à madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*, Rapport n° 2007-079, septembre 2007, <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000680/0000.pdf>

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : *Les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) : une offre de formation et de recherche plus cohérente*, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20724/les-poles-de-recherche-et-d-enseignement-superieur-pres.html>

Observatoire de la vie étudiante - Kunian, Florence - Houzel, Guillaume : *Politiques de vie étudiante des universités*, La documentation française, juin 2009

Université de Lyon : *Communiqué de presse "Réunis pour la première fois, à Lyon, les PRES de France parlent d'une seule voix"*, Lyon le 31 mars 2009, [http://www.universite-lyon.fr/1238567729715/0/fiche\\_document/](http://www.universite-lyon.fr/1238567729715/0/fiche_document/)

## Remerciements

### Pour l'enquête elle-même :

Aix-Marseille Université : Vanessa Delfau ;  
Clermont Université : Jérôme Normand, Joëlle Jarrier, Mathieu Leporini ;  
ParisTech : Minh-Hà Pham-Delègue ;  
PRES Limousin Poitou-Charentes : Gilles Raby ;  
Université de Bordeaux : Christian Grellois, Marianne Eloi ;  
Université Européenne de Bretagne : Sylvie Durfort, Marine Cron ;  
Université de Grenoble : Sylvie Charvet ;  
Université Lille Nord de France : Anne Lentiez, Mélanie Desmedt ;  
Université de Lorraine : Etienne Criqui, Marie-Christine Viry-Michel ;  
Université de Lyon : Jacques Skubich, Bérénice Gagne ;  
Université Montpellier Sud de France : Catherine Vaur, Jean-Paul Fernandez ;  
Université Nantes Angers Maine : Sébastien Youinou ;  
Université Paris-Est : Patricia Pol ;  
Université de Toulouse : Sophie Thibaut ;  
UniverSud Paris : Sylvie Faure.

### Pour les informations sur l'initiative EURAXESS :

Représentation de la CPU auprès du Club des Organismes de Recherche Associés (CLORA), Eric Foucher, Jean-Luc Nahel ; Fondation Kastler, Antony Mauvais.

# En bref

**D**epuis la création des premiers PRES, dès 2007, d'importants efforts ont été faits pour développer des stratégies communes aux établissements membres et pour mutualiser les services allant de l'accueil avant l'arrivée jusqu'au retour des étudiants et des jeunes chercheurs étrangers dans leurs pays. Même s'ils ne se présentent pas encore tout à fait comme une vitrine unique à l'international, les pôles ont su notamment mettre l'accent sur leurs activités de recherche en réorganisant leurs formations doctorales et la plupart d'entre eux adhèrent au réseau européen de services EURAXESS.

Tous les PRES envisagent maintenant le perfectionnement des services qu'ils offrent déjà et mènent des réflexions sur des thèmes tels que l'information via leur site internet, le logement, l'harmonisation des calendriers académiques, la mise en place ou la généralisation de guichets uniques ou encore le développement et l'amélioration des structures d'accueil et d'hébergement dans le cadre du plan Campus.

Avec la dévolution de nouvelles compétences en matière d'enseignement supérieur, de politique de recherche, de valorisation, d'immobilier universitaire et de vie étudiante prévue par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'importance du rôle des pôles ne devrait cesser de croître, aussi bien pour l'accueil des étudiants et des chercheurs internationaux que sur un plan plus général.

Par ailleurs, à la demande de ses ministères de tutelle, l'Agence CampusFrance a créé un réseau de correspondants au sein des PRES avec lesquels elle compte travailler étroitement pour la mise en œuvre de leur stratégie internationale, grâce notamment à ses 113 Espaces CampusFrance implantés dans 88 pays. A terme, pour compléter ce réseau, l'Agence souhaite ouvrir des Espaces CampusFrance en France dans chaque PRES, en liaison avec les CROUS, les acteurs locaux et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

**Directeur de la publication :** Gérard Binder, Président du Conseil d'administration

**Comité éditorial :**

Béatrice Khaïat, Directrice déléguée  
Martine Pagan, Conseillère auprès de la direction  
Claude Torrecilla, Responsable de la communication  
Eric François, Secrétaire général  
Marie-Noëlle Cordoliani-Garcia, Responsable des éditions pour l'offre de formation  
Solange Pizarz, Coordinatrice Europe et Coordinatrice des études et statistiques  
Nina Volz, Chargée de projet analyses et relations internationales

**Le traitement de l'enquête faisant l'objet de cette Note a été réalisé par Nina Volz.**

**Edition :** Claude Torrecilla  
claude.torrecilla@campusfrance.org  
Tél. : 01 53 63 35 39

**Réalisation, impression, diffusion :** Agence Signature Graphique - Paris

**Agence CampusFrance**  
Groupement d'intérêt public  
approuvé par avis publié au JO du 29 avril 2007  
79 avenue Denfert-Rochereau  
75014 Paris  
Tél. : 01 53 63 35 00  
www.campusfrance.org

**lesnotes**  
n° 19 - janvier 2010 | de CampusFrance

